COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 17 novembre 2026

Lycée de Cachan : les maires appellent au calme et demandent des réponses concrètes à l'Éducation nationale

Face aux tensions qui touchent le lycée de Cachan, nous, maires des communes dont les jeunes fréquentent l'établissement, appelons au calme et au dialogue. Notre responsabilité collective est de protéger les élèves et les personnels, de permettre la poursuite des enseignements et de rechercher des solutions aux difficultés exprimées.

Nous soutenons les lycéennes et les lycéens qui se mobilisent pacifiquement pour de meilleures conditions d'étude et pour leur avenir. Leurs revendications sont légitimes et leur parole doit être entendue. Nous resterons à leurs côtés pour que leurs préoccupations trouvent des réponses concrètes et qu'ils soient associés aux décisions qui les concernent.

Le droit fondamental de se mobiliser et de manifester doit être respecté. Cependant, aucune revendication ne saurait justifier des violences, des dégradations ou l'usage de tirs de mortiers d'artifice. Ces actes mettent en danger les personnes présentes aux abords tout comme à l'intérieur du lycée et nuisent à l'expression des revendications. Nous les condamnons sans ambiguïté et appelons chacun au calme et à la responsabilité.

Nous exprimons notre solidarité et notre soutien à l'ensemble de la communauté éducative, en particulier aux personnels blessés. Équipes de direction, enseignants, autres personnels, élèves et familles sont éprouvés depuis plus d'un mois. Tous doivent pouvoir étudier, travailler et accompagner les jeunes dans un cadre serein et sûr. Nous saluons l'engagement des parents d'élèves qui, malgré les tensions, maintiennent le dialogue et sont présents tous les matins aux abords du lycée. Nous saluons également l'engagement des agents de l'Etat et des collectivités mobilisés pour assurer la sécurité de toutes et tous et contribuer à l'apaisement de la situation.

Nous demandons aux pouvoirs publics des réponses concrètes et des engagements précis pour améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage au lycée de Cachan. Nous interpellons le ministre de l'Éducation nationale afin qu'il apporte un soutien effectif à l'établissement et engage un dialogue avec les personnels, les élèves et leurs représentants sur leurs besoins et leurs conditions d'étude.

À nos enfants, nous devons une écoute durable et des perspectives d'avenir. C'est autour de cette exigence que nous appelons chacun à se rassembler.

Hélène de Comarmond
Maire de Cachan

Pierre Garzon
Maire de Villejuif

Sophie Pascal-Lericq
Maire d'Arcueil

Clément Decrouy
Maire de L'Haÿ-les-Roses

Fatah Aggoune
Maire de Gentilly